

Le 20 septembre 2010

Monsieur Bertrand Prévost, maire
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Canton de Hampden
863, route 257 Nord, case postale 1055
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

J'ai été informé de votre rencontre du 14 juin dernier avec monsieur Réjean St-Martin, de la Direction régionale de l'Estrie du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cette rencontre visait à vous faire part d'irrégularités constatées lors du traitement d'une plainte par la Direction régionale.

D'une part, en septembre 2007, le Canton de Hampden a dérogé aux règles du Code municipal en ne publiant pas l'appel d'offres public préalable à l'adjudication du contrat pour le déneigement de ses chemins dans le système électronique prévu à cet effet. D'autre part, les membres du conseil négligent leur obligation de produire une mise à jour annuelle de leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

Or, le Ministère porte une attention particulière à l'adjudication des contrats par les municipalités et à l'éthique des élus municipaux. Dans cette optique, le Ministère exige que la Municipalité respecte les lois en vigueur et apporte les correctifs nécessaires, comme vous l'a précisé le représentant de la Direction régionale.

Cet avis vous est transmis en vertu de l'article 12 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Je vous enjoins de lire cette lettre à la prochaine séance du conseil et de la rendre publique de la manière prévue pour la publication des avis publics. Veuillez aussi noter que, conformément à l'article 14.1 de cette loi, la présente lettre sera publiée sur le site web du Ministère à l'adresse http://www.mamrot.gouv.qc.ca/contractuelle/cont_avis.asp.

J'ai mandaté monsieur Pierre Poulin, directeur de la Direction régionale de l'Estrie, pour assurer le suivi des divers éléments de ce dossier. Vous pouvez joindre monsieur Poulin au numéro suivant : 819 820-3244.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(original signé)

Marc Lacroix